

12

## CRPE Épreuve écrite Français

### Fiche- résumé

R

#### RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES EN FRANÇAIS POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE 2018

**Les deux recommandations pédagogiques concernant l'enseignement du français à l'école élémentaire sont parues au BO n°3 du 26 avril 2018. Il s'agit de :**

- **Lecture à l'école élémentaire : construire le parcours d'un lecteur autonome.**
- **Enseignement de la grammaire et du vocabulaire à l'école élémentaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française.**

Ces recommandations ont également été publiées dans un livret de 42p. intitulé « *Recommandations pédagogiques pour l'école primaire* », en ligne sur Eduscol. Ce livret comprend la circulaire de rentrée 2019 (les priorités pour l'école primaire) ; les recommandations pédagogiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire en français et en mathématiques ainsi que les langues vivantes étrangères en maternelle.

#### Lecture à l'école élémentaire : construire le parcours d'un lecteur autonome

Les missions de l'École sont de former de bons lecteurs ayant plaisir à lire, ce qui nécessite un travail régulier et structuré afin d'acquérir des automatismes et une lecture fluide. La compréhension des textes permet d'aborder les écrits dans toutes les disciplines.

#### **I. Comprendre en maîtrisant le code alphabétique**

L'entrée dans la lecture passe par l'écoute de textes lus par les adultes. Ce travail d'écoute et de compréhension de textes lus par les parents, le professeur... est essentiel du point de vue affectif (plaisir et échange). À l'école maternelle, parallèlement aux activités de phonologie et du principe alphabétique, les élèves doivent entendre un récit au moins une fois par jour ; objet d'un questionnement précis afin d'enrichir le vocabulaire et la construction des phrases. Durant le CP, les élèves apprennent à déchiffrer par un travail systématique sur les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et phonèmes. La lecture, à voix haute et silencieuse, se poursuit tout au long de l'école élémentaire. Au CE1 et CE2, ce travail de lecture est mené en lien avec l'écriture, le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension. Les activités d'écriture consolident les compétences en lecture. La lecture à voix haute développe la fluidité et l'efficacité de la lecture. À la fin du CE2, les élèves doivent lire à voix haute avec fluidité (avec exactitude et avec l'expression appropriée) après préparation, un texte d'une demi-page (environ 1500 signes). Cette activité établit une relation entre l'identification des mots écrits et la compréhension. À partir du CM1, les professeurs ménagent des temps de lecture silencieuse individuelle lors des séances de français et dans les différents domaines disciplinaires. Il faut consacrer une place dans le temps scolaire à la lecture personnelle d'ouvrages choisis par l'élève. Des activités pour en rendre compte sous forme écrite ou orale sont organisées en classe. En cas de difficultés, les

heures d'APC à l'école élémentaire et l'accompagnement personnalisé en 6e permettent de mettre en place des remédiations adaptées en lecture.

## II. Comprendre le sens explicite et les implicites des textes

Dès l'école maternelle, le professeur s'assure toujours de la compréhension du texte : reformulation, paraphrase, résumé. Le questionnement des textes conduit les élèves à saisir l'implicite, s'interroger sur les intentions, formuler des hypothèses et proposer des interprétations. Face à un texte nouveau, les élèves apprennent à mener une première lecture d'ensemble, sans s'arrêter sur les éventuelles difficultés lexicales ou syntaxiques, à relire le texte entier ou certains passages, à rechercher des informations importantes pour la compréhension globale (par exemple les personnages et leurs différentes désignations), à utiliser le contexte et leurs connaissances sur les mots pour rechercher le sens d'un mot inconnu. Les élèves doivent mobiliser leurs lectures antérieures, leurs connaissances et références littéraires (les personnages-types), les caractéristiques des genres littéraires, les outils de la compréhension (inférences, métaphores, causalités, anomalies, etc.). Les lectures proposées sont diversifiées, allant de la littérature de fiction à la poésie, aux œuvres documentaires, à la presse d'information. Au collège, les correspondances entre périodes en histoire et programmes de français permettent aux élèves d'acquérir les repères d'histoire littéraire et culturelle nécessaires pour situer dans le temps les textes qu'ils lisent.

## III. Comprendre des textes longs

Tout au long de la scolarité les élèves sont conduits à lire des textes de plus en plus longs et complexes sur les plans syntaxique et lexical.

Au cycle 2, du CP au CE2, de 5 à 10 œuvres sont étudiées par année scolaire.

Au cycle 3, le nombre augmente en même temps que se construit la culture littéraire :

- en CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et 2 œuvres du patrimoine ;
- en CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et 3 œuvres du patrimoine ;
- en 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et 3 œuvres du patrimoine.

Chaque année du cycle 4, de la 5e à la 3e, l'élève lit :

- au moins 3 œuvres complètes du patrimoine en lecture intégrale étudiées en classe ;
- au moins 3 œuvres complètes en lecture cursive, notamment de littérature de jeunesse, objets de comptes rendus ;
- et au moins 3 groupements de textes (étudiés en classe ou lus de manière cursive à titre complémentaire).

Les professeurs peuvent s'appuyer sur les listes de référence mises à jour sur le site Éduscol (école élémentaire, collège) et indiquent pour les congés de fin de semaine et les vacances des lectures. Le choix de ce qu'il lit est laissé à l'élève à partir de plusieurs ouvrages. Les premières pages des œuvres proposées peuvent être lues en classe ; fichiers audios de débuts d'œuvres ou d'extraits choisis. Les élèves sont encouragés à lire pendant les vacances d'été. L'opération Un livre pour les vacances permet à tous les écoliers de CM2 d'accéder à un grand texte du patrimoine littéraire durant l'été et de partager cette découverte en famille.

## IV. Partager ses lectures : le plaisir de lire et de mieux comprendre

La lecture d'un texte devant un public, la récitation d'un texte littéraire mémorisé permet de partager une œuvre avec les autres. Les élèves apprennent à améliorer leur articulation et le volume de leur voix, à varier les intonations, à utiliser posture, regard, mimiques et gestuelle pour capter l'attention de l'auditoire. L'accent est d'abord mis sur la fluidité de la lecture ou de la récitation, puis sur le rythme et sur la projection de la voix, sur l'utilisation du langage corporel, et dans le cas d'un jeu à plusieurs, sur la prise en compte des partenaires. La préparation peut être mené individuellement ou collectivement. L'école est aussi un lieu de

partage et d'échange du livre constamment visible et accessible dans le coin lecture de la classe et dans les bibliothèques, les CDI. Les enseignants associent les élèves à la gestion du prêt des livres et à l'acquisition de nouveaux ouvrages. Les professeurs des écoles peuvent s'appuyer sur l'expertise des bibliothécaires du service public du livre pour enrichir et renouveler les collections. Les élèves empruntent régulièrement des livres à leurs goûts et des dispositifs sont prévus pour en parler en classe et partager les découvertes. Ils sont aussi incités à fréquenter les bibliothèques et les librairies. Tout au long de leur scolarité, ils sont ainsi familiarisés avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture (écrivains, éditeurs, illustrateurs, libraires, etc.) ; il s'agit de créer des habitudes, des réflexes, une proximité. Les familles sont sensibilisées à l'importance de la lecture partagée en famille, et associées à l'acte de lire. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse soutient les associations qui œuvrent pour la promotion du livre et de la lecture (association Lire et faire lire, association Silence ! On lit par exemple).

## **Enseignement de la grammaire et du vocabulaire à l'école élémentaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française**

La capacité des élèves à comprendre, analyser le fonctionnement de la langue et à savoir appliquer les règles est indispensable, car elle détermine leur réussite scolaire, leur insertion dans la vie sociale. La difficulté à pratiquer la langue française à l'écrit est constatée dans les champs scolaire, universitaire et professionnel.

### **I. L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire : des enjeux de compréhension et d'expression**

La compréhension de l'écrit repose sur la fluidité du déchiffrage, sur un lexique riche et la maîtrise des règles de l'orthographe et de la grammaire. La qualité de l'expression écrite découle de ces connaissances. Apprendre le vocabulaire permet de connaître le sens et l'orthographe des mots. Apprendre la grammaire (morphologie et syntaxe du français) permet de comprendre les relations entre les mots.

#### **Un enseignement effectif**

La leçon de grammaire ou de vocabulaire ne peut se résumer à une série d'observations et d'activités ponctuelles. À tous les niveaux de la scolarité obligatoire, l'enseignement de la langue est mené systématiquement, la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte d'une notion grammaticale, d'un mot, de son sens, de son étymologie) doit être pratiquée conformément aux programmes.

#### **Un enseignement régulier et explicite**

L'apprentissage de la grammaire et du vocabulaire nécessite observation, réflexion, régularité et répétition. L'enseignant inscrit ces leçons tous les jours et les annonce aux élèves. Cet enseignement n'est pas une liste de prescriptions ni à un étiquetage. Pour qu'elles soient comprises et mémorisées efficacement, il convient d'expliquer les normes grammaticales en partant des formes régulières puis, progressivement étudier des exceptions. Il faut expliciter les noms des classes de mots, des groupes syntaxiques et de leurs fonctions. Au cours des leçons de vocabulaire, la richesse sémantique des mots doit être explorée et régulièrement révisée.

#### **Un enseignement structuré et progressif**

Les séances spécifiques de grammaire et de vocabulaire, sollicitant observation, manipulation, réflexion, mémorisation et automatisation doivent être renforcées. Il faut distinguer les séances qui ont pour objectif la découverte et la compréhension des textes, les

séances destinées à la mise en œuvre des connaissances sur la langue dans la pratique de l'écriture et les séances consacrées plus particulièrement à la structuration des connaissances. La littérature est essentielle pour que l'enfant découvre le plaisir de la lecture mais le texte littéraire ne doit pas être conçu comme un prétexte pour aborder une notion grammaticale. Il est nécessaire de prévoir une progression annuelle globale de l'enseignement de la grammaire, fondée sur la complexité croissante et la complémentarité des notions à assimiler et des compétences à acquérir. Quant au vocabulaire, son apprentissage peut être lié à l'étude d'un texte mais il doit faire l'objet de séances spécifiques.

### **Un enseignement équilibré**

Grammaire et vocabulaire ont une place définie dans l'enseignement du français, et un équilibre est respecté. Ces connaissances sont réinvesties en lecture et production de textes. À l'école élémentaire, l'étude de la morphologie (les conjugaisons) ne peut se faire aux dépens du temps consacré à celle de la morpho-syntaxe. C'est par l'observation du fonctionnement de la langue que des règles d'orthographe grammaticale prennent sens.

Grammaire et vocabulaire sont au service de la lecture et de l'écriture : les notions étudiées constituent pour les élèves des outils pour mieux comprendre les textes et justifier des interprétations et pour améliorer leur expression écrite. Cette amélioration suppose une pratique régulière de l'écriture sous toutes ses formes et dans toutes les disciplines. Cet enseignement explicite et progressif de la grammaire et du vocabulaire apporte une aide aux élèves les plus fragiles en leur donnant des points de repère.

## **II. Les connaissances et les compétences attendues en grammaire et en vocabulaire**

Les programmes de français actuellement en vigueur sont conçus pour établir une continuité dans l'enseignement de la langue du cycle 2 au cycle 4. Ainsi, les notions étudiées au cycle 3 figurent en nombre restreint pour permettre un apprentissage de la morphologie et du vocabulaire et poser les bases d'un enseignement de la syntaxe sur lequel l'accent doit être mis au collège.

## **III. Les modalités de l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire**

### **Les temps d'enseignement de la langue**

Au cycle 2 comme au cycle 3, l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire s'appuie sur des leçons et activités spécifiques et régulières, dispensées chaque jour de la semaine tout au long de l'année scolaire et consacrées, pour la grammaire, à la construction de notions clairement identifiées. La répétition facilite la compréhension, la mémorisation et l'application des procédures. Elle fixe durablement les connaissances. Au moins 3 heures par semaine sont consacrées à un enseignement structuré de la langue, en cycle 2 comme au CM1 et CM2. Au collège, les leçons de grammaire et de vocabulaire doivent être poursuivies pendant au moins 1h30 sur les 4h30 en 6e, 5<sup>e</sup> et 4e et les 4h en 3e.

### **Les démarches pédagogiques pour l'enseignement de la grammaire**

Aux cycles 2 et 3, la pratique d'exercices est quotidienne. Des activités d'entraînement et de réinvestissement succèdent aux activités d'observation. Les exercices proposés alternent des temps d'appropriation individuelle et des temps collectifs afin de permettre aux élèves de réfléchir ensemble. L'orthographe grammaticale est liée aux relations grammaticales entre les mots et aux formes verbales. Son apprentissage est conduit de manière à mettre en évidence les régularités de la langue, à automatiser avec des exercices de mémorisation et d'application. Cet apprentissage nécessite des séances relativement longues, par exemple à partir de corpus de phrases, qui permettent aux élèves d'observer les régularités orthographiques et d'apprendre les règles correspondantes. Elles sont accompagnées d'exercices. Pour mener une séance de langue, le professeur peut mettre en œuvre différents dispositifs : il est utile de se référer à certaines pratiques de l'enseignement de la langue :

- la démarche de la répétition est une approche ritualisée qui repose sur la mémorisation, la restitution et l'automatisation. Certaines connaissances nécessitent une approche brève et récurrente : la mémorisation de mots et de phrases, la dictée du jour, la lecture à voix haute de phrases complexes ;
- la leçon de grammaire respecte 4 étapes fondamentales : la phase d'observation et de manipulation, la structuration et la formulation des règles, la consolidation, la mémorisation et l'automatisation par un entraînement soutenu à l'utilisation des connaissances acquises et enfin l'évaluation. Les exercices d'entraînement permettent d'automatiser des connaissances grammaticales ;
- le travail sur un corpus (ensemble de mots, phrases, énoncés) conduit l'élève, par des manipulations et des classements, à dégager une régularité, à identifier une notion ;
- le travail en lien avec l'écriture permet d'apprendre à réviser leur production en exerçant une vigilance orthographique et en mobilisant les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire. Toute leçon de grammaire doit trouver son prolongement et son application dans des activités d'écriture aux formes variées : argumentation, invention, imitation ;
- le travail en lien avec la lecture permet aux élèves d'exercer cette vigilance orthographique et mobilisation des connaissances grammaticales pour comprendre avec exactitude.

### **Les démarches pédagogiques pour l'enseignement du vocabulaire**

L'enseignement du vocabulaire s'appuie sur le sens des mots, leur formation et leur polysémie. Des fiches proposeront aux enseignants diverses approches pédagogiques pour amorcer l'étude des mots, apporteront les informations essentielles sur l'origine et l'histoire de chacun, et proposeront des exercices et activités destinés à fixer le sens du mot et à favoriser son réemploi. L'étude du vocabulaire ne se réduit pas à un catalogue de définitions : elle met en jeu l'enrichissement culturel ainsi que le plaisir à découvrir un mot, sa singularité, ses sonorités, sa calligraphie, etc. L'enseignement du vocabulaire contribue à la maîtrise de l'orthographe lexicale qui favorise l'automatisation de la reconnaissance des mots et l'accès à leur sens. Des séances courtes et régulières d'enseignement de l'orthographe lexicale sont quotidiennement consacrées à un travail de mémorisation des mots. La mémorisation des règles orthographiques mais aussi des mots irréguliers les plus fréquents doit être constante tout au long de la scolarité pour enrichir le vocabulaire des élèves : exercices d'épellation, associer forme graphique et mémoire visuelle...

### **L'importance de la dictée**

La dictée (différentes modalités) offre l'occasion de se concentrer sur la réflexion logique et la vigilance orthographique. À titre d'exemple, lors d'une dictée, l'élève portera son attention sur l'accord dans le groupe nominal qui vient de faire l'objet d'une leçon. Les différentes formes de dictée ont leur place pour consolider l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale : auto-dictée, dictée de mots ou de phrases préparées, dictée raisonnée, dictée contrôle des connaissances, etc. À l'école élémentaire, la dictée est quotidienne.

### **L'évaluation**

La vigilance constante exigée pour la correction en grammaire et en vocabulaire ne veut pas dire que les autres qualités attendues pour un écrit ou un oral (imagination dans certains cas, rigueur du raisonnement dans un autre cas, etc.) soient minimisées. La réflexion sur la nature des erreurs, sur leur importance respective et sur les critères d'évaluation est nécessaire en fonction de l'objectif d'apprentissage.